

HISTOIRE DU TAPIS VERT



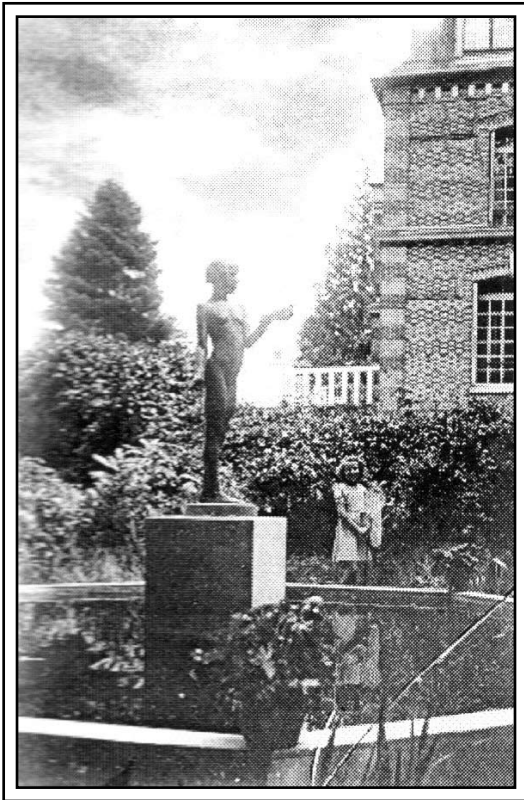
La ferme dite « Le Tapis Vert » a été acquise le 23 Novembre 1872, par Gabriel Victor de Riquetti, dernier Marquis de Mirabeau, petit neveu du Grand Mirabeau, le célèbre orateur de l'assemblée constituante de 1789, décédé en 1790, sans postérité, et petit fils de André Boniface Riquetti, vicomte de Mirabeau, dit « Mirabeau-Tonneau » et fils de Victor Claude Dymas de Riquetti de Mirabeau, né le 24 mars 1789, décédé le 25 septembre 1831.

De 1873 à 1874 il y fit construire un «Chalet»⁽¹⁾ et y apposa son blason couronné de Marquis, écusson supporté par deux anges. Sous les écussons, on remarque le chapelet de Malte d'où pend une croix. L'écu des Mirabeau est ainsi décrit : « D'azur, à la bande d'or, accompagnée en chef d'une demi fleur de lis du même, défaillante à dextre et florencée d'argent, et en pointe de trois roses du dernier » JUVAT PIETAS, devise des Riquetti de Mirabeau signifie « La piété rend heureux ».

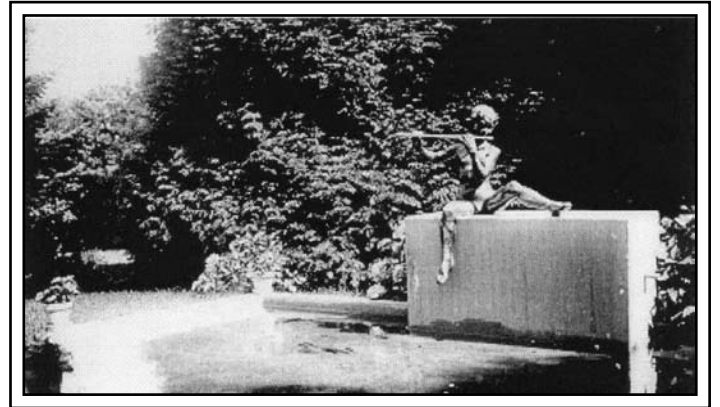


Le titulaire était certainement commandeur de Malte. Les armes des Riquetti de Mirabeau sont accolées à celles de la famille d'Esclignac dont était issue la Marquise de Mirabeau. Gabriel de Riquetti, marquis de Mirabeau, brigadier au 7^e de hussards s'est marié en 1846 à Ernestine Louise Xavirine de Preissac, fille du duc d'Esclignac dont les armoiries les armes sont tenues par un lion. Elle est décédée en 1847 à l'âge de 25 ans et n'a donc pas habité au Tapis Vert. Le Marquis de Mirabeau décédé le 4 septembre 1884 a été inhumé au cimetière de La Lacelle, où l'on peut voir son tombeau.





Son héritier, le Vicomte de Persan qui vécut en ce lieu jusqu'en 1923 y ajouta la terrasse et 2 bassins. A l'est « Pan à la flûte » par Ary Biter et à l'ouest « Première offrande » par Arnold (Bronze de Susse)



Le terrain de la ferme du Tapis Vert a été agrandi en 1877-1883 suite à des acquisitions de prés, labours et bois qui avaient appartenu en partie à François Papillon, décédé en 1877. Ce dernier participa vraisemblablement à l'aménagement du parc. Une croix commémorative a été érigée à son intention.

LE BÉLIER BOLLÉE

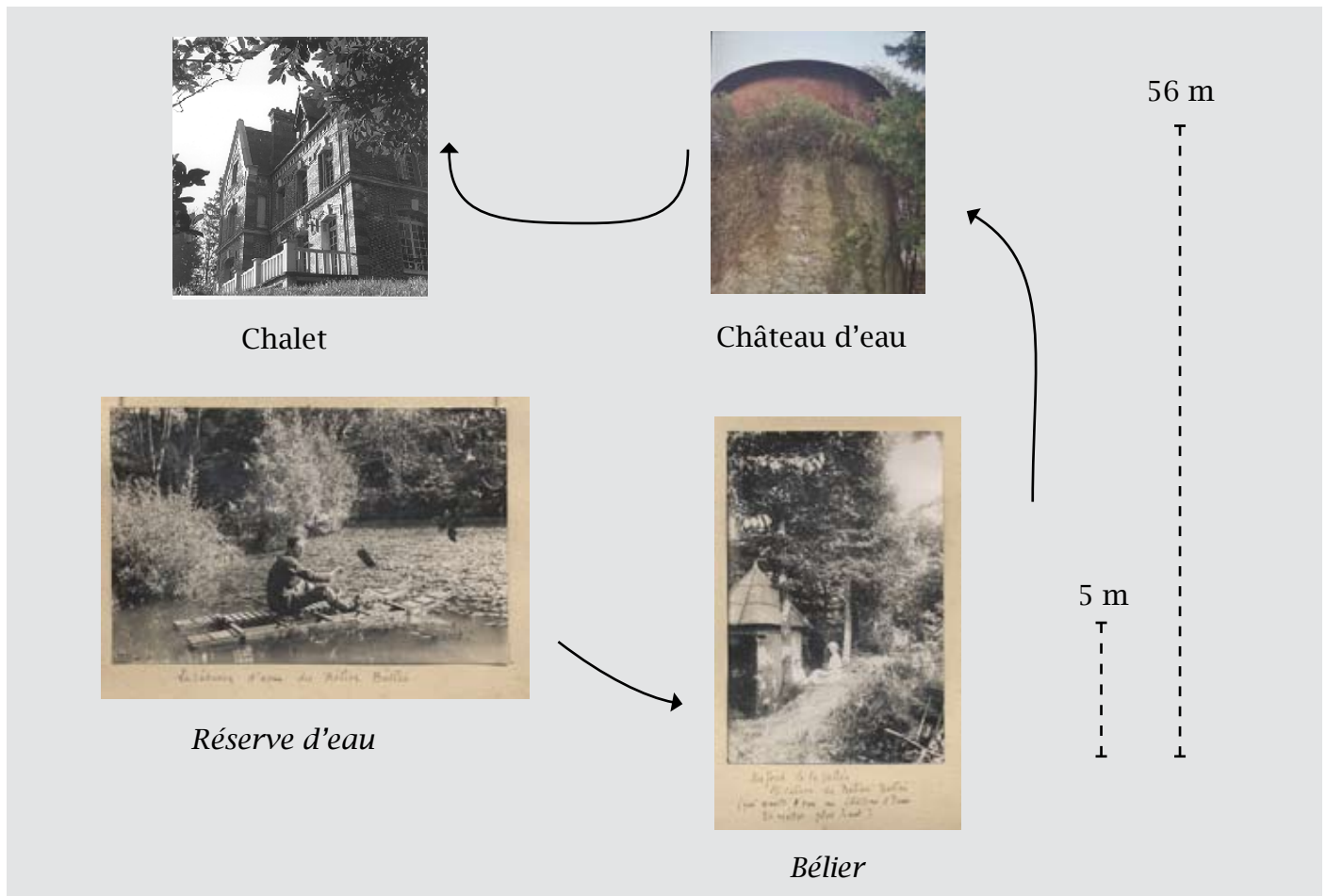
L'eau du chalet et du parc est alimentée par une pompe hydraulique du XIXème appelée Béliet Bollée. La modélisation du coup de béliet Bollée est antérieure

à son utilisation pratique. Joseph de Montgolfier en 1806 dans ses « Notes sur le béliet hydraulique » précisait déjà : « La force dont est pourvu un corps ne peut en aucun cas être annihilée ». « Il aperçut ainsi clairement comme une conséquence de ce principe un moyen bien simple de faire monter d'elle-même une partie d'une chute d'eau à une hauteur bien plus grande et théoriquement presque illimitée ». (Publication : Elevation et distribution d'eau. Béliers hydrauliques. Ernest Bollée/Le Mans. « Le béliet hydraulique est un appareil à fonction automatique permettant d'employer la puissance d'une chute d'eau pour élever une partie du volume utilisé à une certaine hauteur au-dessus du niveau supérieur de cette chute. »

Ernest Bollée, originaire du Mans, inventeur génial, perfectionna vers 1842 le béliet primitif de Montgolfier. Il obtint, pour cette invention, la médaille d'or, lors de l'exposition universelle de Paris en 1889.

Avec le béliet perfectionné par Ernest Bollée, la plus petite chute utilisable doit avoir au minimum 30 cm de hauteur. On compte en général qu'un béliet hydraulique peut élever directement l'eau au maximum à vingt fois la hauteur de la chute motrice. Si l'on dispose d'une chute de 1 mètre, la plus grande hauteur de refoulement, en employant un seul béliet sera de 20 mètres au-dessus du niveau supérieur de cette chute.

Le maximum constaté est de 126 m à 8 km de distance (Ville de ST Romain de Colbosc en Seine Inférieure, 1896).



Cette pompe était jusqu'en 1965 le seul système d'alimentation de la pension de famille du Tapis Vert. Les 200 mètres de canalisations en fonte étant devenues défectueuses il fut alors nécessaire de réaliser un système de pompage plus « moderne » mais dépendant d'une source d'énergie électrique externe (puits à 200 m du chalet et pompe électrique immergée).



Bélier Bollée du Tapis Vert (1882)

Le bélier Bollée, installé au Tapis Vert, vraisemblablement entre 1880 et 1882, permettait de remonter l'eau d'un petit étang, 56 mètres plus haut dans un château d'eau.

Cette réserve d'eau alimentait en « eau courante » les 2 étages du « chalet » qui servit de résidence de loisir à la fin du XIX^{ème}. Le château d'eau permettait l'arrosage des différents espaces du parc et du jardin potager. Il est fait mention de ce bassin d'alimentation du potager dans des archives de la fin du XIX^{ème} relatives à une visite de la Société d'Horticulture de l'Orne au Vicomte de Persan résidant alors au Tapis Vert.

Pour ce bélier, en l'occurrence, il est nécessaire de « consommer » 10 litres d'eau pour monter 1 litre. La hauteur de chute quant à elle est de 6 mètres.

Le Chalet au XIX^{ème} désignait une résidence de loisir, située plus généralement en bord de mer. Le style architectural est caractéristique des constructions des côtes Anglo-Normandes.

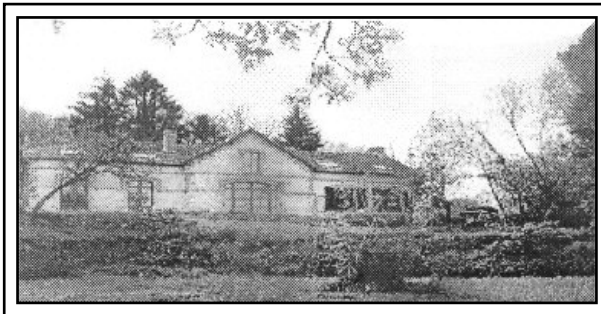
L'équilibre à conserver est le suivant $QXH=qXh$ QXH est transformé énergie équivalente $\frac{1}{2} Mv^2$. Il est donc nécessaire d'atteindre la vitesse maximum pour obtenir le meilleur transfert.

LE PARC

Le vicomte de Persan dessina le parc, et réalisa des travaux de terrassement et de nivellement. Un potager a été également créé dès 1888 par Monsieur Couasnon, jardinier. Suivant un bulletin édité par La Société d'horticulture de l'Orne, il est fait mention d'une visite effectuée sur les lieux en juillet 1889. Il est fait état de l'aménagement du parc tel qu'il était à cette époque, et entretenu par 6 jardiniers.

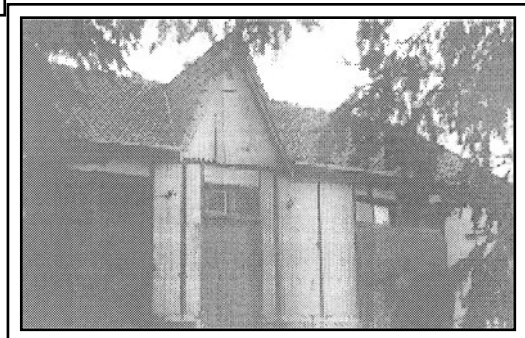


DÉPENDANCES



Une construction en bois, servant d'abri pour les voitures et les chevaux
A droite les écuries, restées en l'état.
Au centre la sellerie (restée en l'état), à gauche le garage pour les voitures.
Derrière les écuries, 3 trois chambres de palfreniers.

A proximité de la ferme une résidence servant de pavillon de chasse, composée d'écuries (aile sud), d'une remise pour les équipages (voitures, sellerie), et d'un pavillon d'habitation (aile nord).



LE TAPIS VERT CONTEMPORAIN

Le Chalet du Tapis Vert, historiquement destiné aux loisirs de la chasse est devenu une pension de famille en 1952, puis centre de résidence artistique en 1995. La ferme et des dépendances sont des gîtes ruraux accueillant en résidence les musiciens, danseurs, ou circassiens.

Le site classé » Zone Naturelle d'Interêt Ecologique Faunistique et Floristique, fait l'objet d'un inventaire dans le cadre de NATURA 2000. Le parcours « Panda » permet de découvrir le parc et tourbière, en amont des sources du Bélier Bollée. (Voir plaquette du parcours).